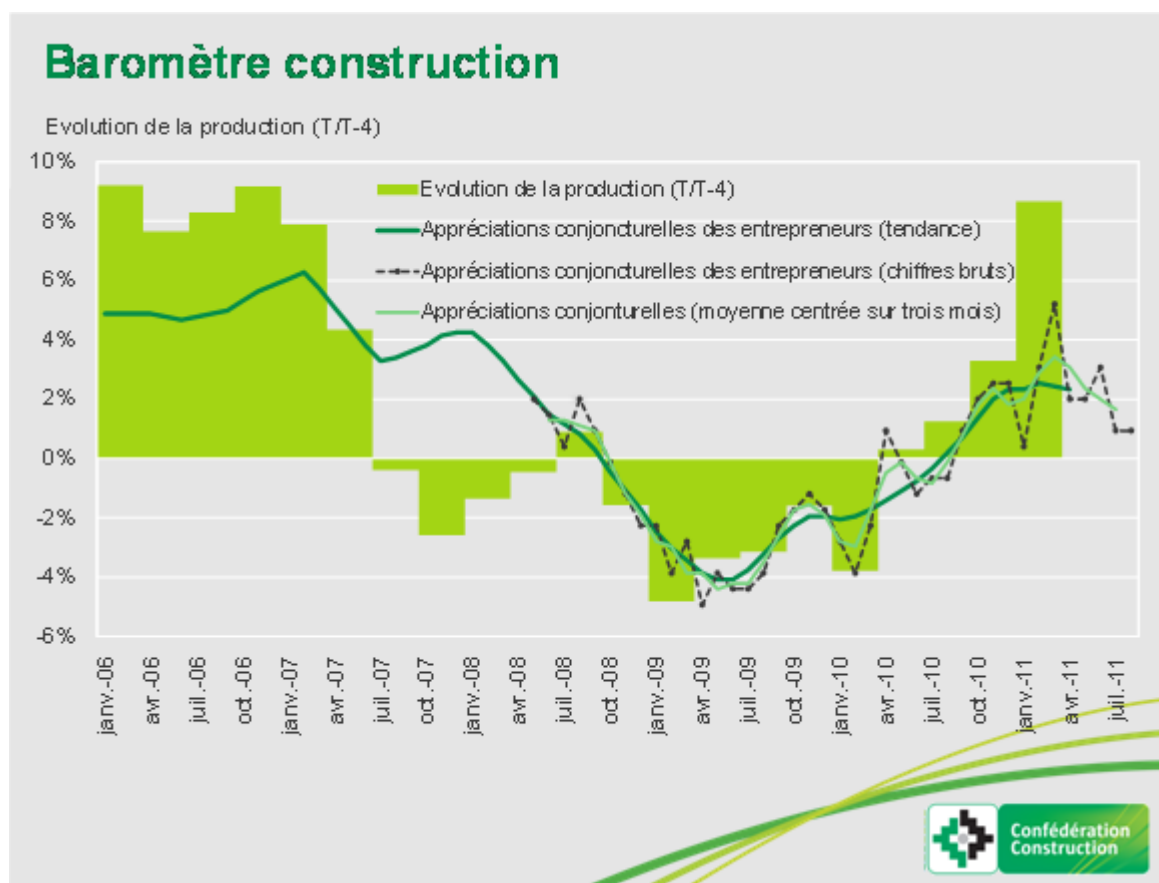


LE BAROMÈTRE MENSUEL SEPTEMBRE 2011

Encore moins de signaux positifs

Le secteur de la construction est confronté à des signaux toujours moins positifs. En août, la confiance des entrepreneurs s'est de nouveau dégradée. La durée d'activité assurée par les carnets de commande n'augmente plus. Les chiffres relatifs aux autorisations de bâtir restent cependant positifs, sauf en ce qui concerne la rénovation des habitations.



Moral des entrepreneurs

L'enquête de conjoncture indique qu'en août, la confiance des entrepreneurs s'est de nouveau dégradée. La confiance trimestrielle moyenne montre une recrudescence du nombre des entrepreneurs ayant une vision pessimiste (14,3%). Le nombre d'optimistes (10,7%) est quant à lui resté stable par rapport au mois précédent. Alors qu'au mois de mars l'on comptait autant d'optimistes que de pessimistes, l'écart entre ceux-ci n'a cessé de se creuser durant les mois suivants.

Hausse de l'activité de 1,6%

D'après les dernières données de l'Institut des Comptes Nationaux, l'activité de construction a augmenté durant le premier trimestre de 2011 de 1,6% (sur une base trimestrielle), sans doute grâce au temps doux que l'on a connu lors de cette période. Si on compare ce chiffre avec celui du premier trimestre de 2010, qui avait été marqué par de fortes intempéries ayant entravé l'activité en construction, on relève une augmentation de 8,7%.

Toujours au premier trimestre de 2011, l'emploi dans le secteur a légèrement augmenté (0,6%). Si on établit de nouveau une comparaison avec le premier trimestre de 2010, l'augmentation de l'emploi atteint alors 1,7%.

Carnets de commandes: activité assurée pour 5,49 mois

Le carnet de commandes des entrepreneurs représente du travail pour 5,49 mois durant la période de juin à août. Il s'agit là d'une stabilisation (-0,1%) par rapport aux trois mois précédents où l'activité était assurée pour 5,50 mois.

Résidentiel: augmentation pour la construction neuve et baisse pour la rénovation

Durant la période de mars à mai 2011, la construction de 10.300 nouveaux logements a été autorisée. Il s'agit là d'une légère hausse de 0,5% par rapport aux trois mois précédents (décembre 2010 à février 2011), au cours desquels 10.253 nouveaux logements avaient été autorisés.

En revanche, le nombre d'autorisations pour des rénovations de logement a diminué pendant la même période de mars à mai 2011 (8.005 permis, soit une baisse de 2,4%). Ce chiffre était en effet encore de 8.198 permis pour les mois de décembre 2010 à février 2011.

Les indications tendanciennes les plus récentes, datant de janvier 2011, indiquent une tendance à la hausse pour la construction neuve et une stabilisation pour la rénovation. Les plus récents chiffres bruts laissent déjà supposer que ces évolutions se seront poursuivies jusqu'en février 2011 au moins.

Non-résidentiel: de nouveau en progression, tout autant pour la construction neuve que pour la rénovation

Le volume autorisé de nouveaux bâtiments a atteint durant la période de mars à mai 2011, 12,2 millions m³. Durant les trois mois précédents (de décembre 2010 à février 2011), ce volume était de 7,75 millions m³. L'on constate donc une importante augmentation de 57,8% qui s'explique par le fait que non seulement le nombre d'autorisations a augmenté (+9%) mais aussi, de manière fortuite mais simultanée, le volume des bâtiments autorisés, lesquels font partie de grands projets. Le nombre de rénovations autorisées a également augmenté (de 13,6%) au cours de la même période (il est passé de 1.240 autorisations à 1.408).

Les indications de tendance les plus récentes, datées de janvier 2011, induisent une tendance positive, un peu plus prononcée pour la construction de bâtiments non-résidentiels neufs que pour la rénovation. Et selon les plus récents chiffres bruts, il semble que ces évolutions se sont prolongées jusqu'au moins le mois de mars.

Faillites: une hausse de 18%

Durant la période de mai à juillet, le nombre de faillites s'est accru de 18,4% par rapport aux trois mois précédents. 452 entreprises de construction ont dû déposer leur bilan. Ce taux élevé de faillites fait suite à une baisse de 8% enregistrée pour les mois de février à avril. A ce moment-là, l'on dénombrait en moyenne 139 faillites par mois (et la situation était comparable pour les trois mois précédents - de novembre 2010 à janvier 2011).

Les indications tendanciennes de mars, qui sont les plus récentes, dénoncent une évolution à la hausse des faillites. Indépendamment de la forte hausse des chiffres bruts qui s'est manifestée par la suite, les chiffres les plus récents, vu leur grande volatilité, ne permettent pas d'avoir une vision claire de l'évolution de la tendance par la suite.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be